



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوادم عتاتتة ا عتةام عة
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la HACA s'entretient avec l'Ambassadeur de France au Maroc

[A](#) [1] [A](#) [1]



La Présidente de la HACA s'entretient avec l'Ambassadeur de France au Maroc

14 Mars 2019

La Présidente de la Haute Autorité, Mme Latifa Akharbach, a reçu, le mercredi 13 mars 2019, Son Excellence M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc.

Lors de cette entrevue, Mme Akharbach a présenté les grandes lignes de l'action menée par la HACA, depuis sa création en 2002, en faveur du développement d'un paysage audiovisuel marocain diversifié, démocratique et citoyen, s'inscrivant dans le cadre du processus de démocratisation de l'Etat et de la société. Elle a relevé aussi le rôle de la HACA dans la garantie de l'expression pluraliste des opinions dans le paysage médiatique marocain et son initiative d'introduire dans les cahiers des charges des opérateurs de l'audiovisuel des obligations d'équité d'accès aux médias des représentants de la société civile. Elle a également mis en exergue l'expertise accumulée par la HACA durant les 15 dernières années, notamment en matière de solutions techniques de monitoring des contenus audiovisuels et de promotion du rôle et de la mission du régulateur des médias au niveau de l'approfondissement de la liberté de l'information et la promotion de la diversité culturelle des contenus médiatiques. Mme Akharbach a par ailleurs informé l'ambassadeur de France de la forte implication de la HACA au sein du Réseaux des Instances de Régulation Méditerranéennes et le

Réseau Francophone des Régulateurs des Médias.

De son côté, l'Ambassadeur de France au Maroc a exprimé sa disponibilité à contribuer au renforcement des relations de coopération existant de longue date entre la HACA à son homologue français, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), et ce, dans le strict respect de l'indépendance des deux institutions. Il a également relevé les perspectives de consolidation et de développement de ces liens entre les deux régulateurs qui a-t-il relevé ont connu, de manière presque concomitante, des changements à leur tête suite aux récentes nominations de leurs nouveaux responsables.

Les échanges entre les deux parties ont également porté sur les enjeux spécifiques à la régulation de l'audiovisuel dans l'espace francophone et sur le principal défi auquel font actuellement face les régulateurs de l'audiovisuel, à savoir la régulation du numérique, qui peuvent constituer autant de pistes de coopération porteuses et structurantes entre les régulateurs marocain et français à l'avenir.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>